

Sois comme la source qui déborde,
et non comme l'étang qui contient
toujours la même eau.

Paulo Coelho

Toutes les données
de qualité d'eau issues
du réseau départemental
sont consultables sur
[https://infeaux22.
cotesdarmor.fr/](https://infeaux22.cotesdarmor.fr/)



Bon Repos - Saint-Gelven ©T. Jeandot

Info et agenda

Centre de ressources Captages

Retrouvez sur cette page, informations, documentation, partage d'expériences, outils ou références, pour les acteurs qui agissent à l'amélioration de la qualité des ressources utilisées par les captages destinés à l'eau potable : <https://lc.cx/NLSC9>



Congrès Astee 2024

Du 10 au 13 juin à Quimper, des sujets d'actualités, ateliers, formations, visites techniques et moments de convivialité vous attendent pour cette nouvelle édition.

Inscription et programme : <https://lc.cx/83L86->



Plan eau

1 an après son déploiement en mars 2023,
100% des mesures du plan eau sont engagées !

Retrouvez le dossier de presse :

<https://lc.cx/HYwbw->



Mars 2024 en résumé

- La recharge en eau des sols, rivières et nappes est satisfaisante après plusieurs mois d'excédent de pluie. Les débits sont du double des normales, les nappes phréatiques à des niveaux qualifiés de moyennement hauts (BRGM).
- Légère diminution des concentrations en nitrates, la moyenne passe à 28 mg/l et les teneurs varient de 15 et 49 mg/l.
- Des herbicides de cultures de céréales d'hiver décelés dans les rivières.
- Présentation du suivi des populations de poissons migrateurs par Bretagne Grands Migrateurs
- zoom sur l'ouvrage de la passe à poissons réalisé au Port du Légué à St-Brieuc.



Pour tout savoir sur les poissons migrateurs des cours d'eau bretons

Le 25 mai, journée mondiale pour la libre circulation des poissons migrateurs.

Le thème 2024 : **Free Flow !**

Renseignement : Laëticia Le Gurun,
legurun.bgm@gmail.com

en savoir + : <https://lc.cx/POSpl5>

Côtes d'Armor
le Département

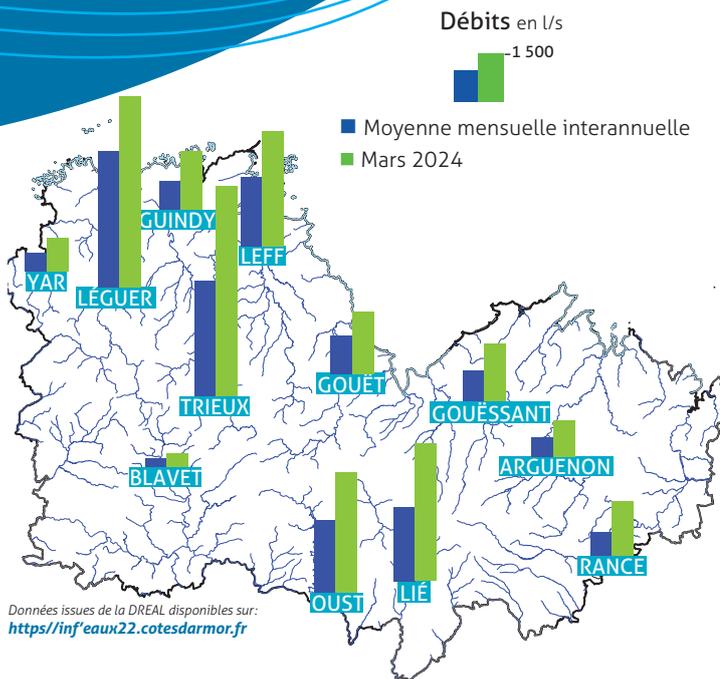


Météo et précipitations

Débits des rivières

Mars toujours humide, peu lumineux et agité.

Depuis octobre, les précipitations ont été abondantes et au dessus des normales, particulièrement en novembre et février où les cumuls de pluie ont été très élevés. Sur la période l'excédent n'est que de 20 % par rapport à la normale, assez bien réparti sur l'ensemble des Côtes d'Armor,



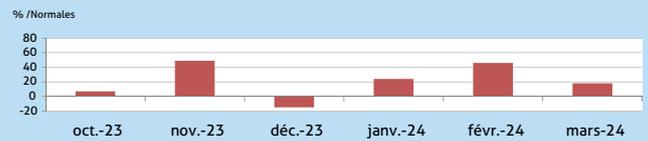
En cette fin d'hiver, les sols sont saturés, les rivières présentent des débits de près du double des normales. Les nappes phréatiques se sont bien rechargées depuis l'automne. La majorité d'entre elles sont à des niveaux hauts à très hauts par rapport aux moyennes de mars sur le département ; 5 sur les 13 du réseau BRGM sont toutefois à des niveaux qualifiés de « moyens » https://lc.cx/_53fsr

Pluviométrie de Mars 2024

Pluie en mm	Rostrenen	La Roche-Jaudy	Trémuson	Quintenic
du 1 ^{er} au 10	35	23	15	13
du 11 au 20	17	7	4	3
du 21 au 30	57	53	43	44
Cumul du mois en mm	109	83	62	60
Rapport à la normale	> normale	> normale	> normale	> normale

Bilan des précipitations à l'automne /hiver 2023-2024 par rapport aux normales sur le département

Moyenne des différents sites d'observation de Météo France



Un cumul de l'ordre de 650 mm de pluie sur les 6 mois soit un excédent de 100 mm/Normale
En comparaison de l'automne-hiver des années passées
2022/2023 = moyenne de 533 mm -2021/2022 = 430 mm

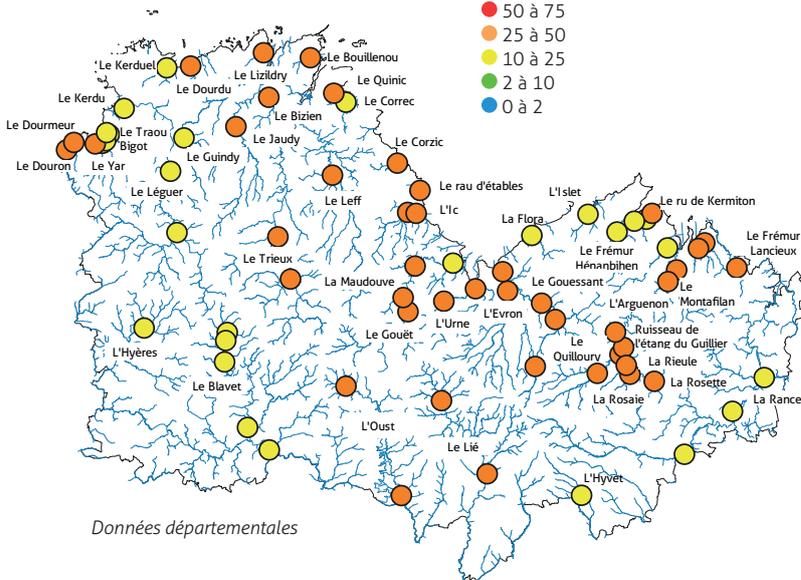
Teneurs en nitrates - mars 2024

Les nitrates dans les rivières

Teneurs en nitrates en mg/l

Évaluation qualité suivant le SEQ'Eau (*)

- 50 à 75
- 25 à 50
- 10 à 25
- 2 à 10
- 0 à 2



Légère diminution de la moyenne

Avec des teneurs variant entre 15 et 49 mg/l, la moyenne baisse de 3 mg/l et passe de 31 à 28 mg/l. Cependant, la moitié des valeurs sont en hausse et la majorité des points se retrouve dans la tranche 25 à 50 mg/l. Les hausses sont le plus souvent situées entre 1 et 4 mg/l, seul le Quinic se démarque avec une augmentation de 7 mg/l.

Quant aux diminutions, on observe 2 cours d'eau présentant une baisse conséquente des teneurs : 19 mg/l sur la Rosaie à Dolo et 21 mg/l sur le ruisseau de l'étang du Guilliers à Jugon-les-lacs et plusieurs rivières ont des concentrations qui baissent de plus de 10 à 13 mg/l (Arguenon, Frémur, Guébriand, Islet, Rance).

(*) Seq'Eau : Système d'évaluation de la qualité des cours d'eau . Évaluation choisie préférentiellement à l'évaluation de la Directive Cadre Européenne Grille d'évaluation plus fine

Les pesticides dans les rivières

Teneurs de février 2024

Résultats de février 2024¹

Quelques herbicides et des métabolites issus de pesticides présents dans nos rivières

27 substances sont retrouvées sur les 23 cours d'eau observés dont 6 herbicides, un fongicide et des métabolites en très grande majorité.

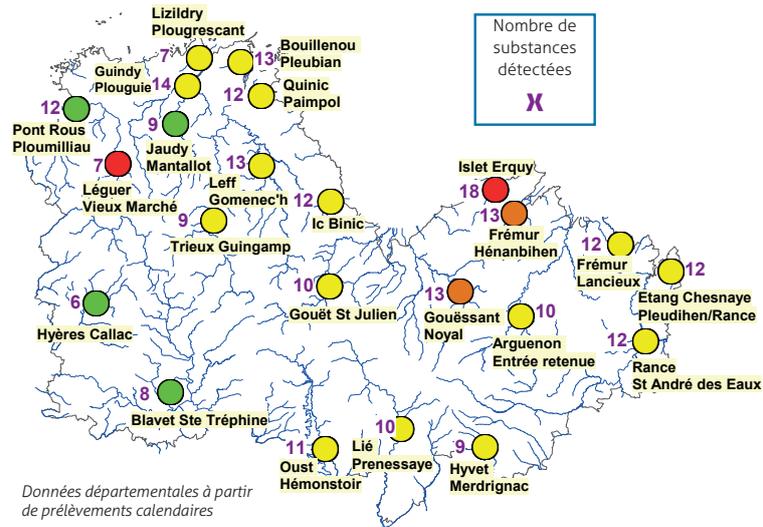
L'herbicide qui domine ce mois-ci, est le **chlortoluron**, employé principalement sur les cultures de céréales d'hiver (blé, orge) décelé dans 5 cours d'eau. Deux résultats dépassent le seuil (0,035 µg/l) au-delà duquel il y a un impact écologique sur la vie aquatique.

À indiquer également la forte présence du **prosulfocarbe**, **dés herbant de céréales**, mesuré uniquement dans le Léguer à une teneur élevée (3,76 µg/l), le seuil de l'impact écologique est de 0,4 µg/l. La structure de bassin versant sur ce territoire en a été informée.

¹ Décalage de communication lié au décalage de traitement des analyses pesticides en laboratoire.

Concentrations en µg/l toutes molécules confondues

- 3,5 à 5
- 2 à 3,5
- 1 à 2
- 0,5 à 1
- 0,1 à 0,5



Nos résultats pesticides sont disponibles sur <https://infeaux22.cotesdarmor.fr>

Les poissons migrateurs

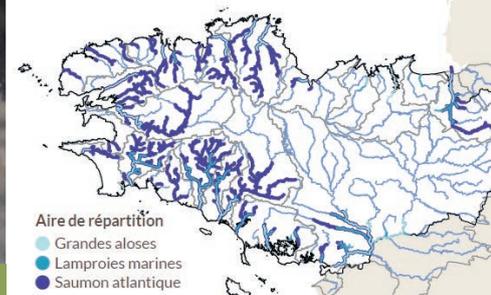


Alose



Saumon d'Atlantique

Répartition des migrateurs amphihalins



L'association Bretagne Grands Migrateurs (BGM), créée en 1995, a pour objet la gestion et la restauration des populations des poissons migrateurs. Elle met en œuvre des outils d'animation et d'aide à la décision des politiques publiques et de valorisation tel que l'Observatoire des poissons migrateurs en Bretagne, permettant de suivre l'état des stocks des poissons migrateurs en vue d'améliorer leur gestion et leur restauration.

Elle porte des actions de sensibilisation en vue de faire connaître les espèces et leurs difficultés. Les espèces concernées sont le saumon atlantique, l'anguille européenne, la grande alose et l'aloise feinte, la lamproie marine et la lamproie fluviatile et la truite de mer.

Les dernières actualités en Bretagne

La lettre de l'observatoire présente l'actualité des poissons migrateurs en Bretagne et informe sur la situation préoccupante de baisse des effectifs : <https://lc.cx/qQCC8d>.

En 2022 :

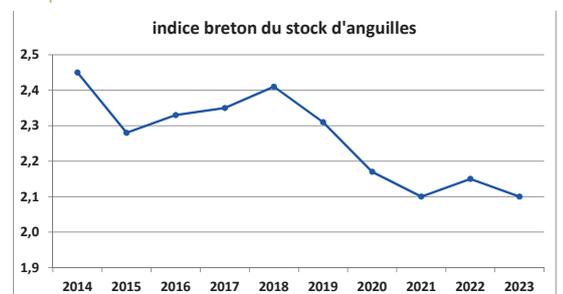
- **Aloses et Truite de mer** : situation et remontées contrastées
- **Saumons** : très faibles effectifs et remontées catastrophiques (Elorn et Aulne)
- **Anguilles** : remontée et stock en baisse malgré 280 kg de civelles capturées sur la Vilaine (Arzal)
- **Lamproies marines** : effectifs et reproduction globalement mauvais et en baisse
- **Mulet** : tendance en forte baisse

INDICATEURS 2022	Remontée des géniteurs/adultes	Recrutement des juvéniles
SAUMON	📉	📉
TRUITE DE MER	📉	?
LAMPROIE MARINE	📉	?
ALLOSES	📈	?
	Recrutement fluvial	Stock en place
ANGUILLE	📉	📉
MULET DE PORC	📉	?

● Très mauvais
 ■ Moyen
 ■ Mauvais
 ↗ Hausse
 ↔ Stable
 ↘ Baisse
 ● Forte baisse

En 2023 :

- **Nouvel arrêté régional** pour la pêche de loisir du saumon
- L'anguille à l'honneur lors de la 2^e journée technique BGM
- Sur plusieurs fleuves côtiers des Côtes d'Armor (22) : identification des **points de blocages** pour la **lamproie marine**
- À retrouver, 12 épisodes d'une **Chronique sur l'anguille européenne**



Focus territorial

Le barrage-déversoir du Légué à St-Brieuc et la nouvelle passe à poissons

Zoom sur l'ouvrage de la passe à poissons réalisé au Port du Légué à St-Brieuc

Le port du Légué ouvert aux poissons migrateurs

Le Gouët présente en Bretagne la spécificité d'accueillir les principales espèces de poissons migrateurs. De petites populations de saumons, d'anguilles, d'aloses, de lamproies ou encore de truites circulent en effet dans la partie aval du Gouët. Leur remontée n'était jusqu'à présent pourtant pas simple, ces migrateurs se heurtant au barrage-déversoir à l'entrée du port du Légué. Ce tout premier obstacle vient d'être aménagé par la Région Bretagne.

Une passe à poissons permettant la remontée vers le Gouët

C'est la Région Bretagne, propriétaire de l'infrastructure portuaire, qui a réalisé cet équipement, d'un coût total de 1 M€ financé à 50 % par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Issu du Code de l'environnement, l'obstacle classé dans la « liste 2 » impose aux propriétaires d'assurer la libre circulation des poissons ainsi que la descente des sédiments, primordiaux pour la vie aquatique.

Une belle réussite technique

L'équation du chantier était complexe à résoudre tant il a fallu combiner cycles de marée, débit du bassin-versant, maintien du niveau d'eau dans le port et continuité des activités commerçantes. Pas simple non plus l'installation d'une grue de 200 tonnes sur la route étroite du port pour creuser les fondations et poser les plaques en béton préfabriquées pesant jusqu'à 14 tonnes. Une belle prouesse ! Vidéo disponible en ligne https://lc.cx/_yn646

Ce nouvel équipement est formé de 10 bassins, leur longueur, nombre et inclinaison ont été étudiés pour permettre le franchissement de chaque espèce. Pour les civelles (*jeunes anguilles*), un tapis de reptation a été fixé aux parois des bassins.



Une passe à poissons pour la remontée des migrateurs - Des filets de protection et caméras équipent le lieu pour éviter le braconnage



La remontée des espèces est maintenant possible sur 230 j/an contre seulement 30 auparavant aux très forts coefficients de marée !

Le parcours des migrateurs reste encore semé d'obstacles

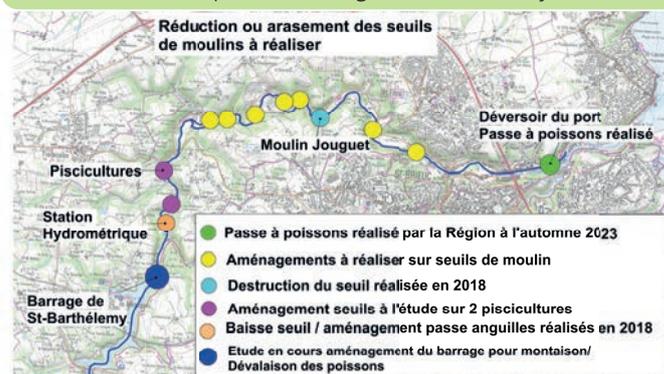
Une fois le port du Légué franchi, les migrateurs doivent poursuivre leur route sur les 12 km du Gouët jalonnés de seuils plus ou moins difficiles à franchir jusqu'au barrage d'eau potable de Saint-Barthélémy.

Dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), St-Brieuc Armor Agglomération (SBAA) a mené les études visant à réduire de 10 % le taux d'étagement dans le « bas Gouët » par la suppression de 4,5 m de dénivelé artificiel. Les travaux à effectuer ont été précisés avec les propriétaires des 8 moulins. Un seuil a, à ce jour, été démolit et deux autres, les plus en aval devraient pouvoir être aménagés rapidement. Plus en amont sur le cours d'eau, des aménagements avaient été réalisés par le Département (une station de mesure de débit abaissée) et vont l'être prochainement par les 2 piscicultures.

Le barrage de St-Barthélémy, garantissant l'eau potable de l'agglomération brioichine et de nombreuses autres collectivités est le dernier obstacle sur le bas Gouët, non des moindres, avec ses 37 m de haut ! Propriété du SDAEP* depuis 2018, il fait l'objet d'un travail partagé depuis 2 ans, de recherche d'une solution efficace et techniquement réaliste avec toutes les parties prenantes : Association de pêche, Département, Région, SBAA et Services de l'État.

* Syndicat Départemental d'alimentation en eau potable des Côtes d'Armor.

12 km jalonnés d'obstacles pour la remontée des poissons migrateurs entre le port et le barrage de St-Barthélémy



Un seuil de moulin sur le Gouët



DÉPARTEMENT
DES CÔTES D'ARMOR
Direction de l'Environnement
9 place du Général de Gaulle
CS 42371
22023 SAINT-BRIEUC CEDEX 1
Tél. 02 96 62 27 10 / 02 96 62 27 52

Ce document est téléchargeable sur cotesdarmor.fr rubrique Environnement > L'eau

Côtes d'Armor
le Département

